

compte rendu de la réunion bureau du 02 février 2023 - 20h00

Marie ASTRUC, présidente : présente
Patrice BOUILLAGUET, trésorier : présent
Pierre BOURJADE, VTT-BRIVE-ROCA : présent
Guy BURGUET, brevets : présent
Jean-François CHAUDIÈRES : présent
Alain COURNEIL, secrétaire, gazette, internet : présent
Magne ENGBLAD : excusé

Chantal LEGOUFFE, secrétaire adjointe : présente
Laurent MONS, vice-président : présent
Francis MONTEIL, vie du club : présent
Joël MOULIN, rando des coteaux : présent
Martine MOULIN, projets féminines : présente
Marinette RASTOIX, trésorière adjointe, salle : excusée

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 5 janvier 2023 adopté.

2 - Effectifs 2023 :

56 licenciés le 02/02/2023 ; 2 doubles affiliés : Valérie LE FAUCHEUR et Joël SAVIGNAC ; 6 sympathisants : Colette BOURZAT, René COMBY, Jeannot GAUCHER, Éliane MOURLON BARDY, Marie-Christine SOULIER et Hubert TEISSIER.

3 - Soirée galette le samedi 21 janvier 2023, de 20 h à 22 h

41 personnes étaient présentes pour cette soirée très conviviale. Des adhérents s'étaient excusés pour leur absence. Compte tenu de la nette baisse de l'effectif à cette soirée (70 personnes en 2019 et 2020) le bureau propose des modifications pour la galette 2024 : un dimanche après-midi vers 16 heures, une présentation succincte des projets et un diaporama en toile de fond pendant la dégustation.

4 - La 25^e édition de Brive-Rocamadour

- Pierre fait le point des diverses démarches administratives : envoi d'un mail à toutes les mairies des communes traversées en VTT. La mairie de Padirac donne son accord pour un ravitaillement près du gouffre. Pierre va toutefois reprendre contact car l'emplacement proposé est un peu excentré par rapport au tracé du parcours.
- La mairie de Rocamadour a émis une réponse positive pour le débit de boisson. Elle donne également l'autorisation de remonter « la Voix Sainte » en sens interdit et celle de passer sur le GR6.
- Pierre va remplir les dossiers de télédéclaration des manifestations sportives, VTT et marche, sur une plateforme opérationnelle en Corrèze depuis le 1^{er} février 2023. Ces dossiers seront transmis aux préfetures de Corrèze et du Lot.
- Pierre a soumis aux membres du bureau un règlement concernant la randonnée VTT. Il est sur le site et lors des inscriptions en ligne sur Jorganize les personnes cliqueront obligatoirement sur un pavé pour attester en avoir pris connaissance.
- 1000 plaques de cadre pour les vététistes et 40 pour les organisateurs seront commandées à Sport Bike. Le nouveau logo du CVG et le logo du club VTT Aventure « Causse-Vézère » lui seront transmis.

- Giant fournit des bidons et offre un VTT femme. Un tirage au sort du numéro de la plaque sera fait dès la fin des inscriptions à Martel et communiqué à l'arrivée à Rocamadour par le speaker Jean-François. La gagnante ou le gagnant sera donc attendu(e) pour recevoir son lot.

Alain mettra une information sur le site et prévoira de faire une affiche de format A0. Le vélo et l'affiche seront exposés à Lissac, puis à Martel et enfin à Rocamadour. À Lissac, le speaker Laurent fera l'annonce du tirage au sort du numéro de plaque et insistera sur la présence de la gagnante ou du gagnant à l'arrivée.

- Hubert De CARVALHO sera présent au départ de la base nautique de Lissac-sur-Couze et Julien COUCAUD sur le parcours.
- Il n'y aura pas la possibilité de recharger les VAE à Martel.
- Pierre passera commande de 4000 gobelets carton de 12 cL et 6000 de 24 cL, pour les vététistes et les marcheurs.
- Une réunion s'est tenue l'après-midi chez Joël et Martine concernant la randonnée pédestre et certains ravitaillements. Les sandwiches des bénévoles assistants de parcours seront mis dans les sacs offerts par Brive Tourisme. Pierre verra avec Arnaud JAMBOR pour le menu et la boisson du repas à l'arrivée. Le traiteur devra rester jusqu'à 16 h 30 et maintenir le plat au chaud. Des bracelets, de différentes couleurs (pack hébergement ou repas seul), pour le repas à Rocamadour sont à commander. Pierre estime qu'en cas de pluie les tickets peuvent disparaître. Magne et Arnaud fourniront les listings au plus tard le jeudi 16 mars pour la mise sous enveloppe le vendredi.
- Jean-Marie se charge de la location des 6 barnums, des fourgons sachant qu'il y aura 2 stands de buvette à l'arrivée (bière / café et divers) et des groupes électrogènes. Il s'occupera des commandes pour les ravitaillements (aliments et boissons). Il faut prévoir des trépieds pour la soupe à Martel et l'eau des cafés aux différents emplacements (départs à Lissac et à Martel, ravitaillements à Martel et à l'arrivée).

5 - Sortie excentrée du mercredi 22 mars

Cette 1re sortie excentrée pour 2024 est organisée par Joël : départ à 08 h 30 des Quatre-Routes-du-Lot. Les parcours, de 95 km et 115 km, seront publiés sur le site. Les inscriptions pour le repas à Altiliac se feront par SMS auprès de Guy BURGUET (06 03 65 55 33).

6 - Brevet fédéral 100 km le dimanche 26 mars

Le parcours, élaboré par Guy, est communiqué à Alain pour le site et transmis au Codep 19 ; il ne sera pas fléché et donc à faire en totale autonomie. Le tarif est de 3 € pour les licenciés FFCT, 5 € pour les non licenciés, gratuit pour les moins de 18 ans et les adhérents du CVG.

L'accueil se fera à la Maison des sports de 7 h à 8 h. Un départ groupé sera donné à 7 h 30. Prévoir un café d'accueil et un pot à l'arrivée.

7-Séjours

Francis fait le bilan intermédiaire des inscriptions pour les deux courts séjours et le séjour d'été. Alain va envoyer un mail de rappel. La date limite d'inscription est le 15 février afin de confirmer les effectifs pour les hébergements.

8 – Randonnée permanente la Rose des Vents

Marie prendra l'assurance sur le site de la FFCT pour l'année 2023.